

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band: 24 (1983)
Heft: 1

Artikel: L'architecture spatiale des frontières politiques : quelques réflexions théoriques à propos de l'exemple suisse
Autor: Sanguin, Andre-Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1088829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARCHITECTURE SPATIALE DES FRONTIÈRES POLITIQUES: QUELQUES RÉFLEXIONS THÉORIQUES À PROPOS DE L'EXEMPLE SUISSE

ANDRE-LOUIS SANGUIN

1 Introduction

Une part substantielle de la littérature en géographie politique est centrée sur l'étude des frontières et des régions transfrontalières. Eu égard au fait que les frontières politiques forment l'expression territoriale des limites de juridiction et de pouvoir du système auquel elles appartiennent, elles sont, sans aucun doute, le phénomène politico-géographique le plus palpable. Voilà pourquoi elles ont depuis longtemps exercé une forte attraction sur les chercheurs en géographie politique (*Minghi*, 1963a). Les études sur la nature et le rôle des frontières comme facteurs spatiaux ont varié selon les époques. De même, les concepts concernant la frontière politique sont étroitement liés à leur milieu historique et géographique d'origine. La variété méthodologique résultant de ce fait a engendré un ensemble de découvertes qui entrent souvent en conflit les unes avec les autres. Les réflexions théoriques proposées ici s'appuient sur dix ans de recherche à propos de la frontière Suisse – Liechtenstein, d'une part, et à propos de la géographie politique de la Suisse, d'autre part (*Sanguin*, 1973 et 1980). De ce fait, cet article tente de faire la synthèse du corps de connaissances ayant émergé dans les quinze dernières années à propos de l'architecture spatiale des frontières politiques.

Les frontières politiques résultent du sens humain de la territorialité. Les communautés humaines cherchent à délimiter, d'une façon relativement rigide, un espace à l'intérieur duquel elles peuvent préserver leur identité culturelle et mouler leur futur politique. Ainsi, au niveau inter-étatique, les frontières marquent les limites de la souveraineté, de la juridiction et du pouvoir des systèmes politiques. Au niveau infra-étatique, les frontières administratives régionales, métropolitaines ou municipales résultent de la structure spatiale interne de l'Etat pour répondre à des buts d'administration publique (*Jones*, 1959; *Kristof*, 1959).

2 La frontière: De l'image-barrière à l'image-liaison

Longtemps, l'idée de frontière a été sous-tendue par le fallacieux et liturgique discours sur les limites naturelles (*Pounds*, 1951 et 1954). Il revient à *Ansel* d'avoir eu le mérite de mettre en place une idée juste constituant une heureuse réaction contre les excès de la notion des frontières naturelles: l'idée que la frontière ne se fixe pas sur des obstacles matériels qui en feraient comme un mur de défense mais que, au contraire, elle se calque

André-Louis Sanguin, Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, G7H 2B1 Canada

sur ce qui vit au-dedans. Elle est un cadre où l'essentiel n'est pas ce cadre, mais les hommes qui sont encadrés (*Ancel, 1939*). A une époque où le concept de frontières naturelles régnait en maître, la vision la plus communément admise de la frontière politique était celle d'être une barrière (*Reynolds et Mc Nulty, 1968*). Récemment, la perception de la frontière a changé: de l'image-barrière on est passé petit à petit à l'image-liaison. Ce changement de paradigme provient en grande partie des travaux des géographes suisses, français, italiens et allemands redécouvrant l'idée de *frontières zonales*. Tranchant vigoureusement avec les conceptions géopolitiques à connotation impérialiste, les nouvelles avenues de l'image "frontière-lien" se fondent sur l'évolution des frontières au sein de la Communauté Européenne et de l'AELE et, plus particulièrement, sur leur défonctionnalisation (*Valussi, 1976*). Mieux même, des écoles de pensée comme l'Institut de Sociologie Internationale de Gorizia estiment que la frontière moderne recouvre une fonction de médiation et d'expérimentation de modèles de vie en commun entre des groupes différents. La frontière est ainsi devenue un sujet de "Peace Research" (*Strassoldo, 1973*).

En tout état de cause, les frontières politiques contemporaines revêtent une grande signification pratique. Les frontières d'agrément mutuel ont évidemment un plus grand degré d'acceptation que celles résultant d'une partition. En termes pratiques, le caractère tranché de la frontière empêche très souvent la mise en place de politiques de localisations transfrontalières et de luttes communes contre les effets de rupture dus à la ligne divisionnelle. Les rôles frontaliers de barrière ou de liaison peuvent être cernés par l'analyse des interactions entre villes situées de part et d'autre de la ligne. C'est notamment ce qu'a mis en relief le Colloque de Genève de 1975 sur les régions transfrontalières de l'Europe (AIEE, 1975). Les frontières sont aussi et surtout des facteurs très importants de location économique donc de différenciation paysagère. En d'autres mots, elles engendrent ou soulignent des solutions de continuité dans les schémas d'organisation et d'évolution des espaces. Elles constituent un élément d'organisation et d'évolution spatiales en raison même de la rupture juridictionnelle qu'elles représentent et de la conjoction exceptionnelle de phénomènes et de facteurs que cette rupture juxtapose. L'analyse conjuguée de ces actions, en apparence contradictoires, permet de dégager les éléments les plus caractéristiques des espaces en présence (autant d'ailleurs les espaces que la frontière sépare que ceux qu'elle unit). Phénomènes et lieux privilégiés, tout à la fois, les frontières permettent de mieux saisir les éléments typiques des espaces où elles s'insèrent (*Dorion, 1974*).

C'est donc bien le caractère technique ou économique et non le caractère émotionnel de la frontière qui doit être mis en relief dans les sciences sociales. Comme expression d'une culture autonome et de ses objets matériels (espace et peuple), la frontière caractérise la limite de la région politique. Marquant à la fois possession et l'exclusion, elle est destinée à être précise et exacte. C'est à ce stade qu'elle entre en contradiction avec les limites de l'environnement naturel. Les fonctions frontaliers sont donc l'expression critique des relations économiques, culturelles, politiques et militaires entre Etats souverains. Elles sont aussi l'expression finale du nationalisme renforcé dans l'Etat industriel moderne où l'on voit le gouvernement central envahir toutes les sphères de l'activité nationale plus profondément et plus complètement qu'auparavant.

Cependant, les frontières créent tout autant d'uniformité dans la mesure où elles sont partie prenante des mécanismes qui régissent l'équilibre d'ensemble des Etats. Le jeu de la mobilité donne à la région frontalière une bonne part de sa spécificité. C'est un lieu d'*externalités originales* (*Claval, 1974*). Les processus d'agrandissement d'échelle, si typiques de la mutation du faciès de l'espace géographique depuis le début du siècle, ont un impact direct sur l'espace frontalier. Alors que les régions frontaliers étaient, il y a 70 ou 80 ans, des filigranes ou des rubans étroits, aujourd'hui elles ont acquis une largeur sans précédent.

Le phénomène frontalier s'inscrit totalement dans la portée de la *théorie générale des systèmes* avec son jeu d'intrants, d'extrants et de boucles de rétroaction (inputs, outputs, feedback) fondé sur le budget-temps, le budget-espace et le budget-relations (*Raffestin, 1974a*) qui constituent un triangle dynamique dans lequel les variations sont corrélatives, non pas simultanément mais successivement. En ce sens, les discordances, les disjonctions, les distributions et les coûts influencent les trois pointes du triangle dynamique mentionné ci-dessus (*Raffestin, 1974b*).

3 La nature des frontières Suisses

A des degrés divers, la frontière exerce une pression osmotique sur les espaces qu'elle sépare mais en même temps, et c'est là son paradoxe apparent, elle abrège la croissance de centralisation et de pouvoir des Etats qu'elle divise. La fonction frontalière est dérivée non de la nature de la ligne frontalière mais de la nature des communautés qu'elle sépare. La frontière laisse une empreinte durable et, plus longtemps la frontière fonctionne, plus il est difficile d'en altérer l'empreinte. Voilà pourquoi il existe une concurrence entre la persistance et l'obsolescence pour beaucoup de frontières et il est intéressant de se demander quelles sont, pour la Suisse, les frontières persistantes et les frontières obsolescentes voire symboliques. On pense notamment aux liens avec le Liechtenstein depuis la quadruple union monétaire, douanière, postale et diplomatique de 1920-1924, aux relations avec l'Autriche comme partenaire dans le cadre de l'AELE, à la gestion commune du Rhin avec l'Allemagne, l'Autriche et le Liechtenstein, aux partages de bassins hydrographiques et de potentiels hydroélectriques avec l'Italie et la France.

De quelles manières les frontières ceinturant la Suisse exercent-elles une action directe dans le domaine agricole? A cet égard, l'espace frontalier peut être visible ou invisible. D'une part, il est visible lorsqu'il se traduit par une coupure le paysage agricole en déterminant des différences dans le mode d'appropriation ou dans l'habitat rural. D'autre part, il est invisible lorsqu'il affecte le faire valoir ou la propriété (*Verhasselt, 1964 et 1969*). Ces deux conséquences ont été fort pertinemment illustrées par l'étude classique de Daveau sur le Jura franco-suisse et par celle des géographes de Genève sur le cas franco-genevois (*Daveau, 1959; Raffestin, Guichonnet, Hussy, 1975*). Dans le domaine communicationnel, il est tout aussi intéressant de savoir dans quelle mesure les limites frontalières de la Suisse exercent une tendance à rétrécir, diminuer ou tout au moins filtrer les flux circulatoires, qu'ils soient routiers, ferroviaires, téléphoniques, audiovisuels ou journalistiques. En d'autres termes, ne passe-t-on pas d'une homogénéité *cisfrontalière* à une hétérogénéité *transfrontalière*? Une grande part de l'homogénéité intra-étatique et de l'hétérogénéité inter-étatique peut être attribuée au fait que la localisation économique tend à être plus parfaite à l'intérieur de l'Etat qu'entre les Etats. Une certaine éthique de justice territoriale pousse les gouvernements à favoriser l'homogénéité économique à l'intérieur du territoire politique. Les gouvernements s'arrangent pour que la fourniture de biens et services publics ne diffère pas trop d'un point à un autre du territoire national, que ce soit en quantité ou en qualité. Dès lors, en ce qui concerne les franges spatiales de la Suisse, on peut se demander s'il n'existe pas des *effets d'opportunité*, c'est-à-dire des lieux proches de la frontière qui sont motifs à localisations attractives et, inversement, s'il n'existe pas des *effets de halo*, c'est-à-dire des lieux où la frontière rend les localisations répulsives.

La frontière politique est un environnement qui peut affecter, à des degrés divers, les flux d'information intercommunautaires en influençant l'extension spatiale, la forme et la

connectivité des groupes sociaux et des communautés d'intérêt. De quelle façon et dans quelle mesure les franges territoriales de la Confédération empêchent-elles ou facilitent-elles le passage des flux d'information? Lorsque les canaux de communications internes ont été construits au détriment des communications transfrontalières, il en résulte une difficulté voire un fossé dans l'extension spatiale des réseaux sociaux ou des communautés d'intérêt de part et d'autre de la frontière.

Il faut également ne pas perdre de vue la *perception de l'espace frontalier* par les groupes concernés. L'accord entre l'image subjective des populations d'un côté de la frontière peut être insignifiant par rapport à celui des résidents situés de l'autre côté. Dans ses études sur la lisibilité des paysages urbains, *Lynch* a remarqué que beaucoup de citoyens perçoivent la frontière comme un élément important de leur environnement subjectif (*Lynch*, 1976). Les citoyens ont plus de difficulté à relier la position de la frontière à la structure spatiale des lieux situés de l'autre côté qu'à la structure spatiale des lieux situés de leur côté. Ces deux observations fondamentales de *Lynch* mettent en relief le degré de convergence spatiale entre les éléments de l'environnement objectif et les mêmes éléments dans l'image mentale individuelle où ils changent certaines frontières perçues. Ceci tendrait à démontrer que les espaces transactionnels sont biaisés le long des frontières ou tout au moins restreints par elles. *Lynch* a également observé que les frontaliers ne perçoivent pas les routes comme des voies ou des canaux d'interaction. Ceci montre l'irruption d'un changement de perception au niveau de la frontière: le citoyen possède une perception très fine de son côté à lui mais sa perception transfrontalière est beaucoup plus grossière.

Aux frontières de la Suisse, les points de passage routier (et dans une moindre mesure ferroviaire) fonctionnent comme des entonnoirs collecteurs de trafic provenant de vastes espaces situés de part et d'autre de la ligne bordière. L'espacement de ces points d'accès peut avoir des conséquences importantes sur l'environnement subjectif des résidents frontaliers et peut se manifester dans leur comportement spatial. Le problème du *détour* ne doit pas être oublié dans la dimension frontalière suisse. Beaucoup de communautés helvétiques vivent près de la frontière mais trop loin d'un point de passage. Leur perception transfrontalière risque d'être amoindrie dans la mesure où la frontière est une barrière infranchissable engendrant un manque d'accessibilité. Ceci est particulièrement vrai pour les localités grisonnes du Prätigau et de la Basse-Engadine vis-à-vis du Vorarlberg et du Tyrol occidental, pour la Haute-Engadine vis-à-vis de la Valtellina, pour le Valais vis-à-vis du Piémont entre Grand Saint-Bernard et Simplon, ou encore pour le Bas-Valais vis-à-vis de la Haute-Savoie.

L'analyse spatiale reconnaît généralement huit catégories de phénomènes frontaliers (*Minghi*, 1963b). En ce qui concerne la Suisse, on peut retenir essentiellement les points suivants: effets des changements frontaliers, évolution de la frontière, délimitation et démarcation, enclaves, concurrences frontalières pour l'exploitation d'une ressource naturelle. De la Vallée des Dappes en passant par Le Cerneux-Péquignot (NE) et l'arrimage territorial de Genève à la Confédération en 1814, les exemples abondent en Suisse sur les effets des changements frontaliers. De même, l'évolution de la fonction frontalière y est nulle part mieux illustrée que par l'émergence de Bâle comme "port maritime" de la Suisse ou par la mise en place du réseau autoroutier tessinois greffé sur les tunnels transalpins du Gothard et du San Bernardino. Les enclaves de Büsingen (Allemagne) et de Campione (Italie) sont également l'objet d'études pertinentes sur les conséquences socioéconomiques de cette particularité frontalière. Enfin, la Suisse est le théâtre d'intéressantes concurrences frontalières pour l'exploitation d'une ressource aménagée, en l'occurrence l'hydroélectricité, telle qu'illustrée par les équipements conjoints avec l'Italie (Valle di Livigno et Valle di Lei) ou avec la France (Doubs, Emission).

Quel que puisse être l'angle abordé, la *dimension fonctionnelle* doit toujours rester présente à l'esprit. L'effet d'un changement frontalier est un puissant élément dans la connaissance de deux systèmes étatiques parce qu'elle illustre leur approche différentielle dans l'organisation d'un même morceau

de territoire. De leur côté, les frontières statiques ont un impact sur les allures de la circulation et cet impact varie selon les changements de la fonction frontalière. La pression accrue pour l'exploitation des ressources naturelles est un autre élément à ne pas perdre de vue dans la dimension frontalière.

4 Des vides frontaliers aux régions transfrontalières

Un examen détaillé de la carte de la Suisse permet de saisir trois genres d'organisation de son espace périphérique: les vides frontaliers, les nébuleuses frontalières, les régions transfrontalières. C'est le genre d'architecture spatiale que l'on retrouve à la périphérie de la plupart des Etats industriels mais leur juxtaposition en Suisse y est sans doute plus contrastée qu'ailleurs.

Les *vides frontaliers* sont les espaces où les crêtes alpines sont si puissantes qu'elles prohibent ou diminuent fortement les contacts entre zones bordières et donc la complémentarité de celles-ci. C'est le cas entre les Grisons et l'Autriche: il n'y a aucune liaison directe avec le Vorarlberg et le contact avec le Tyrol est réduit à la vallée de l'Inn entre la Basse-Engadine et Landeck. Entre les Grisons et l'Italie, les contraintes demeurent identiques: les cols frontaliers ou péri-frontaliers, souvent fermés l'hiver, ne sont pas favorables à l'instauration de régions complémentaires. La poche du Val Müstair ne communique avec le reste de la Suisse que par l'Ofen Pass et avec l'Italie que par l'Umbrail et le Stelvio. La poche du Val Poschiavo est reliée à l'Engadine par la Bernina. La Maloja sépare une Engadine rhétoromanche d'un Val Bregaglia encore grison mais déjà italophone. Enfin, le col le plus court mais le plus négligé des Alpes suisses, le Splügen, sépare le Rheinwald (GR) du Val di San Giacomo (Italie). Il faut, de plus, souligner que l'Engadine et ses annexes (Val Poschiavo et Val Müstair) ne communiquent avec le restant de la Suisse que par trois cols (Julier, Albula, Flüela). Les contacts frontaliers entre le Valais et l'Italie sont tout aussi réduits: col et tunnel routier du Grand Saint-Bernard, col et tunnel ferroviaire du Simplon. Dans les deux cas, aucune complémentarité notable: les tunnels ne font que compenser la fermeture hivernale des cols. Entre le Valais et la Haute-Savoie, le même phénomène de noncomplémentarité se répète. Trois routes seulement franchissent la chaîne: Evian/Montreux par Saint-Gingolph, le Pas de Morgins entre Châtel et Monthey et, finalement, l'axe Chamonix/Martigny par les cols des Montets et de la Forclaz.

Un deuxième genre d'organisation est ce que l'on peut intituler, faute de mieux, les *nébuleuses frontalières*: Dans cette alternative, il s'agit d'un semis de petites villes et de gros villages localisés de part et d'autre de la frontière et qui entretiennent des rapports plus ou moins lâches et plus ou moins structurés, selon les lieux et selon les époques. On en relève deux aux frontières de la Suisse: d'une part, la nébuleuse franco-helvétique du Jura qui, grosso modo, s'étend entre Vallorbe et Porrentruy; d'autre part, le Rheintal ou nébuleuse Liechtenstein/Bodan.

De l'étude classique de *Daveau* jusqu'aux analyses plus récentes de *Jeanneret*, la nébuleuse frontalière du Jura franco-suisse est toujours apparue comme jouissant d'une vie de relations transfrontalières somme toute assez faible à cause d'une influence positive peu marquée de la frontière.

Malgré l'appartenance à un même milieu naturel, on a abouti à deux régions dissemblables parce que moulées par deux systèmes économiques différents (Daveau, 1959; Jeanneret, 1979). Ce schéma de ces deux économies régionales tournées dos à dos se reflète à tous les niveaux: élevage, structures agraires, régimes forestiers, industries, circulation, tourisme, réseau urbain. . . Depuis quatre siècles, les deux régions circonfrontalières ne vivent pas selon les mêmes rythmes: différence d'échelle et différence d'organisation, Etat fédéral d'un côté, Etat unitaire de l'autre. L'ambiance est différente, les souvenirs, les préoccupations et les comportements sont divergents. Les contacts sont de moins en moins fréquents avec les voisins d'outre-frontière: on a l'impression que les frontaliers n'ont plus d'intérêt économique à franchir la frontière et s'intéressent de moins en moins à ce qui se passe au-delà. Du début de la décennie cinquante au début de la décennie quatre-vingts, la nébuleuse frontalière franco-jurassienne n'a pas beaucoup changé dans son architecture spatiale: La crise horlogère suisse a eu pour effet de rétrécir les relations transfrontalières et de réduire l'appel à la main-d'oeuvre française. Au "frontaliérisme" de la nébuleuse franco-jurassienne vient s'ajouter, pour le versant suisse, un problème de "périphérisme". En effet, les centres neufs de la Confédération ont tendance à glisser vers le Mittelland. Ce phénomène récent ne favorise pas le développement de la région frontalière et risque d'en faire un angle mort du pays.

Autant le Jura franco-suisse montre des relations peu intenses parce que les communautés humaines et les économies se tournent le dos, autant le Rheintal fait preuve d'une intensité de relations transfrontalières favorisées par la topographie et par le rôle du Rhin comme couloir de circulation. Le Rheintal, de Sargans (SG) au Bogan, est le ciment unificateur de ce *triplex confinium*. Du Bodan au Liechtenstein, plus de 12 points de passage routier sur le Rhin en moins de 60 kilomètres ponctuent les relations de ce carrefour naturel. Par le fait d'une quadruple union douanière, monétaire, postale et diplomatique entre le Liechtenstein et la Suisse, par le fait de l'appartenance commune de la Suisse, du Liechtenstein et de l'Autriche à l'AELE, le Rheintal constitue un complexe frontalier structuré et hautement complémentaire tant au niveau des échanges hydro-électriques qu'au niveau du mouvement d'une main-d'oeuvre pendulaire.

Dans le Rheintal, un phénomène géographique fort intéressant à relever est celui du *dédoublement proche* qui consiste à effectuer sur la Suisse voisine les localisations industrielles que le Liechtenstein ne permet plus, faute de place. Ainsi, l'industrie liechtensteinoise a des répercussions positives sur les régions limitrophes étrangères qu'elle fait vivre (Buchs, Sargans, Feldkirch. . .). Dans un espace où villes et campagnes s'équilibrent, la frontière est d'abord et avant tout un lien. En ce sens, le Rheintal est un type de nébuleuse frontalière qui fait graduellement transition avec les complexes frontaliers denses et fortement urbanisés.

Enfin, un troisième genre d'organisation, le plus structuré et le plus complémentaire, est celui formé par une région *installée à cheval sur la frontière*. Trois organisations spatiales de ce genre existent en Suisse: la Regio Basiliensis surtout, la Regio Genevensis secondairement, puis, à un moindre degré, la Regio Luganensis (quadrilatère Locarno/Bellinzona/Como/Verbania). Dans les trois cas, la frontière politique est réactivée par des pôles urbains qui engendrent des flux transactionnels très forts. Depuis près de vingt ans, les géographes bâlois ont publié une multitude d'études sur la Regio Basiliensis (Eichenberger, 1968; Annaheim, 1969; Jenny, 1969). Cela a engendré une vision

complète de ce phénomène spatial particulier au point de servir de base à des réflexions théoriques et conceptuelles de portée universelle (*Baumert, 1969; IEE, 1970; Hansen, 1977*). La Regio Basiliensis est ainsi connue dans le monde entier comme une merveilleuse étude de cas en géographie des frontières (*Rimbert, 1965*). Les trois Regio, y compris leur arrière-pays outre-frontière, évoluent dans un jeu spatial compliqué à la fois centripète et centrifuge (ville-pôle attractif et ville-pôle déversoir). Les mouvements centripètes-centrifuges touchant Genève, par exemple, sont subtils et le plus souvent hybrides (*Bonazzi, 1972; Raffestin, 1975*). Des combinaisons négatives ou positives peuvent se réaliser entre ces mouvements qui sont, tantôt des moteurs, tantôt des freins (*Guichonnet, 1966; IUEE, 1979*). Tant au point de vue agricole ou industriel que touristique ou commercial, la Regio Basiliensis, la Regio Genevensis et la Regio Luganensis la frontière cesse d'être inerte. Il y a là des espaces urbains entourés de campagne: ces villes donnent et prennent. Dans ces régions, l'important est donc d'établir un solde entre les débits et les crédits à facturer au compte de la frontière.

Du vide frontalier à la région frontalière, l'échelle de mobilité évolue dans une fourchette d'avantages et d'inconvénients externes: ou bien les zones frontalières sont en marge des noyaux vitaux de l'activité du pays et elles sont alors des espaces périphériques déprimés et défavorisés; ou bien elles sont des lieux d'attraction en pleine croissance et en plein épanouissement. Entre ces deux extrémités de la fourchette, diverses nuances sont possibles (*Claval, 1974*). Que ce soit dans les vides frontaliers, dans les nébuleuses frontalières ou dans les régions à cheval sur la frontière, à une époque de communications de masse soulignées par les médias électroniques d'information, il est fort pertinent d'étudier dans ces zones les préférences d'écoute de radiotélédiffusion par rapport à la nationalité de résidence (*Minghi, 1963b*).

A cet éventail spatial frontalier, somme toute classique, vient interférer, en ce qui concerne la Suisse, le phénomène rarissime et surprenant des *zones franches*. La zone franche peut être définie comme la partie bordière d'un Etat non soumis à ses douanes et, conséquemment, ce statut territorial particulier engendre des phénomènes économiques fort importants. Quatre zones franches sont observables aux frontières de la Confédération. Une seule est localisée en Suisse, c'est la Samnauntal (GR) à l'extrémité orientale du pays. Les trois autres, collées à la frontière, sont situées en France et en Italie: La zone péri-genevoise (Pays de Gex et Genevois français) et la zone de Saint-Gingolph côté français, le Valle di Livigno en Valtellina, côté italien.

L'étude géographique des zones franches constitue une étude particulière des effets frontaliers. L'important est de mesurer qualitativement et quantitativement les liens existant entre la zone franche et le ou les Etats voisins puis ceux évoluant entre la zone franche et son Etat d'appartenance légale (*Rougier et Sanguin, 1981*). Aussi, malgré leur caractère rarissime, leur nature ésotérique et leur aspect de survivance médiévale, les zones franches ne sont pas autre chose qu'un type spécialisé de la zone frontalière, caractérisé par un degré anormalement élevé de pression économique transfrontalière.

On peut estimer que les zones franches périelvétiques ne sont que des solutions frontalières bâtarde à l'heure de l'intégration européenne (*Buffat, 1979*). Le système des zones franches n'est-il pas l'aveu implicite de la non-intégration de la dimension économique régionale dans la frontière politique? Dès lors, ne s'agit-il pas d'une solution corrective pour essayer de racheter, au mieux, l'hypothèque de l'enclavement de Genève, de Livigno et de Sammaun? Au fond, il s'agit d'un système qui n'alimente qu'un courant économique assez insignifiant si on le replace dans le cadre des économies italienne, française et suisse prises globalement. Entre ces zones franches et leur arrière-pays respectif, il existe donc une complémentarité héritée d'un passé économiquement ancien mais figée par les décisions d'un passé politiquement proche.

5 Conclusion

La gamme des situations offertes par le phénomène frontalier en Confédération Helvétique permet d'ébaucher une *théorie générale des frontières*. La frontière est un fait social qui met l'accent sur trois facteurs en interaction: les relations, l'espace et le temps. Une modification de la frontière ou de ses fonctions peut affecter soit les relations, soit l'espace, soit le temps. Dans la Regio Genevensis, par exemple, les modifications de la fonction frontalière ont affecté le temps opératoire puis ensuite l'espace opératoire (*Raffestin, 1974a*). Le champ relationnel des sociétés est influencé par la frontière en tant qu'elle est susceptible de se déplacer, pourvue de fonctions et comme ligne de souveraineté juxtaposant des politiques différentes. Les effets de frontière peuvent être directs, indirects ou induits. Les expériences franco-bâloise, franco-genevoise et tessino-lombarde illustrent ces principes dans les domaines de la population, de l'économie et de l'organisation de l'espace (*Raffestin, 1974b*).

Deux leçons doivent être tirées des études effectuées sur le phénomène frontalier depuis deux décennies. La première montre la disparition, la stérilité et l'inutilité de la dichotomie frontières artificielles/frontières naturelles. La seconde, par contre, indique l'émergence appréciée des études orientées vers la dimension *fonctionnaliste* de la frontière. Par ailleurs, dans les espaces frontaliers conflictuels (ce qui, heureusement, n'est pas le cas entre la Suisse et ses voisins), le problème principal réside dans l'entremêlement de groupes ethniques manipulés pour représenter les nationalités concernées dans la dispute. Pour le géographe provenant du milieu scientifique de la recherche objective, l'irruption dans l'arène biaisée de la politique internationale fait courir le risque d'une mauvaise utilisation de la géographie politique.

Bien que les frontières internes des Etats n'aient pas retenu la même attention que les frontières internationales, les études sur ce sujet montrent que la méthodologie mise au point au niveau international peut être utilisée avec succès à d'autres niveaux territoriaux. L'étude de l'architecture spatiale des frontières politiques doit prendre en compte le fait que les frontières comme diviseurs politiques séparent des peuples de différentes nationalités à l'iconographie différente. Dès lors, il est permis de se demander si la frontière helvétique est un sélecteur de comportements et un indicateur d'attitudes iconographiques. Aussi, malgré le relatif effacement des frontières au sein de la Communauté Européenne, oublier ce fait serait nier la réalité du vécu national quotidien.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Verlauf der letzten zwanzig Jahre haben sich die Kenntnisse der politischen Grenzen und von deren räumlicher Bedeutung stark erweitert. Das Bild der Grenze hat sich verändert: Anstelle der trennenden Wirkung der Grenze wird mehr und mehr deren verbindender Charakter gesehen.

Die Grenze ist ein geographisches Instrument, das den Raum gliedert. An den schweizerischen Grenzen lassen sich verschiedene Erscheinungen ablesen: So kann man erkennen, dass die Grenze für einzelne Einrichtungen eine standortbegünstigende Wirkung ausübt (effet d'opportunité), für andere eine standorthemmende (effet de halo). Auch lässt sich zeigen, dass derselbe Grenzraum von den Bewohnern beidseits der Schranke unterschiedlich wahrgenommen wird.

Drei Arten von Grenzräumen unterscheidet der Autor in der Schweiz; solche mit grenzüberschreitendem Charakter (régions transfrontalières), solche mit beschränktem Grenzverkehr (nébuleuses fronta-

lières) und solche ohne grenzüberschreitenden Kontakt (vides frontalières) – diese vorwiegend im Gebiet der kaum überwindbaren Alpenkämme. Alle diese Grenzabschnitte liegen hier dicht nebeneinander und heben sich deutlicher voneinander ab als in anderen Ländern.

Zu dieser klassischen Auffächerung kommt in der Schweiz als äusserst seltenes und überraschendes Element das der Zollfreigebiete hinzu. Die Skala von Grenzerscheinungen erlaubt, eine allgemeine Theorie der Grenzen zu entwerfen.

(Übersetzung *D. Opferkuch*)

BIBLIOGRAPHIE

- A.I.E.E.* (1975): Les régions transfrontalières de l'Europe. Association des Instituts d'Etudes Européennes, Genève
- Ancel, J.* (1939): Géographie des frontières, Paris
- Annaheim, H.* (1969): Die Agglomeration Basel und die Probleme der Raumplanung. In: *Regio Basiliensis*, p. 99-103
- Baumert, R.* (1969): La Regio, Paris
- Bonazzi, R.* (1972): Un problème frontatier: l'influence de Genève sur le département de la Haute-Savoie. In: *Revue de géographie alpine* 60, no 2, 359-386
- Buffat, F.* (1979): Les zones franches de la région franco-genevoise à l'heure de l'intégration européenne. Genève, IUEE
- Claval, P.* (1974): L'étude des frontières et la géographie politique. In: *Cahiers de Géographie de Québec* 18, no 43, 7-22
- Daveau, S.* (1959): Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Trévoux
- Dorion, H.* (1974): Les frontières politiques. In: *Cahiers de Géographie de Québec* 18, no 43, p. 5
- Eichenberger, U.* (1968): Die Agglomeration Basel in ihrer Raumzeitlichen Struktur. In: *Basler Beiträge zur Geographie* 8
- Guichonnet, P.* (1966): Réalités et mythes d'une Regio Genevensis. In: *Piveteau, J.-L.*: La recherche géographique en Suisse. Paris, Les Belles Lettres, 95-106
- Guichonnet, P.* et *Raffestin, C.* (1974): Géographie des frontières. Paris, Presses Universitaires de France, collection Le Géographie, p. 9
- Hansen, N.* (1977): Border Regions: A Critique of Spatial Theory and a European Case Study. In: *Annals of Regional Science* 11, no 1, 1-14
- INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES (1970): Les régions frontalières à l'heure du Marché Commun. Presses Universitaires de Bruxelles
- I.U.E.E. (1979): Genève et l'Europe: un exemple de coopération régionale transfrontalière, Institut Universitaire d'Etudes Européennes, Genève
- Jeanneret, P.* (1979): Problème des régions frontalières entre Genève et Bâle. Groupe d'Etudes Economiques, Neuchâtel
- Jenny, J.-F.* (1969): Beziehungen der Stadt Basel zu ihrem "Ausländischen Umland". In: *Basler Beiträge zur Geographie* 10, 170 p.
- Jones, S.B.* (1959): Boundary Concepts in the Setting of Place and Time. In: *Annals of the Association of American Geographers* 49, no 3, 241-255
- Kristof, L.K.D.* (1959): The Nature of Frontiers and Boundaries. In: *Annals of the Association of American Geographers* 49, no 3, 269-282
- Lynch, K.* (1976): L'image de la cité. Paris
- Minghi, J. V.* (1963a): Boundary Studies in Political Geography. In: *Annals of the Association of American Geographers* 53, no 3, 407-428
- Minghi, J. V.* (1963b): Television Preference and Nationality in A Boundary Region. In: *Sociological Inquiry* 33, 65-79
- Pounds, N.J.G.* (1951): The Origin of the Idea of Natural Frontiers in France. In: *Annals of the Association of American Geographers* 41, no 2, 146-157

- Pounds, N.J.G.* (1954): France and Les Limites Naturelles from the Seventeenth to the Twentieth Centuries. In: *Annals of the Association of American Geographers* 44, no 1, 51-62
- Prescott, J.R.V.* (1965): *The Geography of Frontiers and Boundaries*, Chicago
- Raffestin, C.* (1974a): Espace, temps et frontière. In: *Cahiers de Géographie de Québec* 18, no 43, 23-34
- Raffestin, C.* (1974b): Eléments pour une problématique des régions frontalières. In: *L'Espace Géographique* 3, no 1, 12-18
- Raffestin, C./Guichonnet, P./Hussy, J.* (1975): Frontières et sociétés. Le cas franco-genevois. Lausanne
- Reynolds, D.R./McNulty, M.* (1968): On the Analysis of Political Boundaries as Barriers: A Perceptual Approach. In: *The East Lakes Geographer* 4, 21-38
- Rimbert, S.* (1965): Frontières et influences urbaines dans le Dreiländerecke. In: *Regio Basiliensis* 6, no 1, 37-57
- Rougier, H./Sanguin, A.-L.* (1981): Deux zones franches au coeur des Alpes centrales: Livigno et Samnaun. In: *Revue de géographie alpine*
- Sanguin, A.-L.* (1973): Les micro-Etats d'Europe (Andorre, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin), géographie politique et économique. Université de Liège, thèse principale de doctorat en sciences géographiques
- Sanguin, A.-L.* (1980): *La Suisse, essai de géographie politique*. Université de Paris-Sorbonne. Paris IV
- Strassoldo, R.* (1973): *Confini e Regioni/Boundaries and Regions*. Trieste
- Valussi, G.* (1976): Nuovi orientamenti nella geografia dei confini politici. In: *Rivista geografica italiana* 83, no 1, 41-52
- Verhasselt, Y.* (1962): La signification linguistique de la frontière belgo-néerlandaise. In: *Revue belge de géographie* 86, no 1, 83-88
- Verhasselt, Y.* (1964): Frontière politique et structure agraire, l'exemple de la Flandre zélandaise. In: *Etudes Rurales* 12, 95-110
- Verhasselt, Y.* (1969): Aspecten van menselijke aardrijkunde langsheen de Belgisch-Nederlandse grens. In: *Geographisch Tijdschrift* 3, no 5, 409-418